

MAIRIE DE MARCHASTEL

DEPARTEMENT : LOZERE
ARRONDISSEMENT : Mende
CANTON : Aumont-Aubrac

Envoyé en préfecture le 16/06/2015

Reçu en préfecture le 16/06/2015

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 048-214800914-20150615-16_18_4-DE

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	6
de votants	6

N° 18/2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 15/06/2015**

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1
BUDGET PRINCIPAL**

L'an deux mille quinze et le quinze juin à 14 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Eric MALHERBE, Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER.

Étaient absents : Mme CHAYLA Valérie.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Roger BRUN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2015. :

INVESTISSEMENT

Dépenses

2315-81	+ 2 500.00
2315-95	+ 2 500.00
2315-92	+ 5 000.00
2313-85	+ 1 500.00
2315-83	+ 5 000.00
2315-94	- 16 500.00

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal,

- **AUTORISE** cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre
Fait à MARCHASTEL le 15/06/2015
Le Maire

